

Liste des éléments à fournir :

- ☐ 2 photos format passeport aux normes ANTS (e-photo avec code numérique)
Trouvez une cabine ou un photographe près de chez vous pour faire votre e-photo :
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-les-photographes-habilites>
- ☐ 1 copie recto verso de votre pièce d'identité
- ☐ 1 copie de l'ASSR (attestation de sécurité routière réalisée au Collège, en 5ème et en 3ème)
- ☐ 1 copie de la Journée Défense et Citoyenneté (entre 17 et 25 ans)
<https://www.defense.gouv.fr/jdc/csn/coordonnees-du-csn-perpignan>
Si vous avez perdu ce document, il faut adresser une demande de duplicata à :
csnj-perpignan.trait.fct@intradef.gouv.fr 09 70 84 51 51
- ☐ Attestation SNU (Service National Universel) (si effectuée)
- ☐ Attestation de recensement (entre 16 et 17 ans)
- ☐ Le Mandat ANTS rempli et signé (disponible à la page suivante)
- ☐ L'autorisation parentale remplie et signée
- ☐ 1 copie d'une facture à votre nom – de 3 mois : (eau, électricité, gaz, téléphone, internet, avis d'imposition ou de non-imposition, quittance d'assurance pour le logement : incendie, risques locatifs ou responsabilité civile, Titre de propriété ou quittance de loyer)
Si ce justificatif n'est pas à votre nom, il faudra en plus :
 - ☐ 1 copie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant
 - ☐ Une attestation d'hébergement de moins de 6 mois (+ 1 copie) de la personne qui vous héberge
 - ☐ 1 copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant

**SANS CES ÉLÉMENTS, NOUS NE POURRONS PAS PROCÉDER
À L'ÉDITION VOTRE PERMIS**

